

JOURNAL DES MEMBRES



LEGION ROYALE CANADIENNE

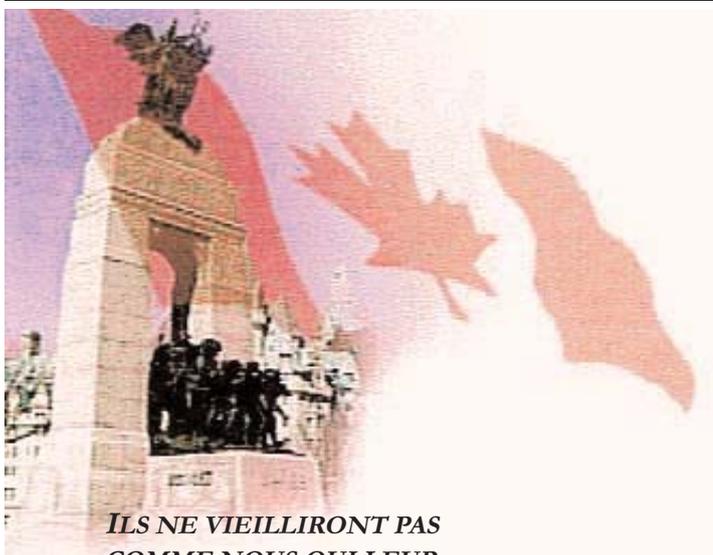


LÉGION ROYALE CANADIENNE, Manège Militaire Gén. Jean Victor Allard,
574, rue St-François Xavier, Trois-Rivières, Québec, G9A 1R6

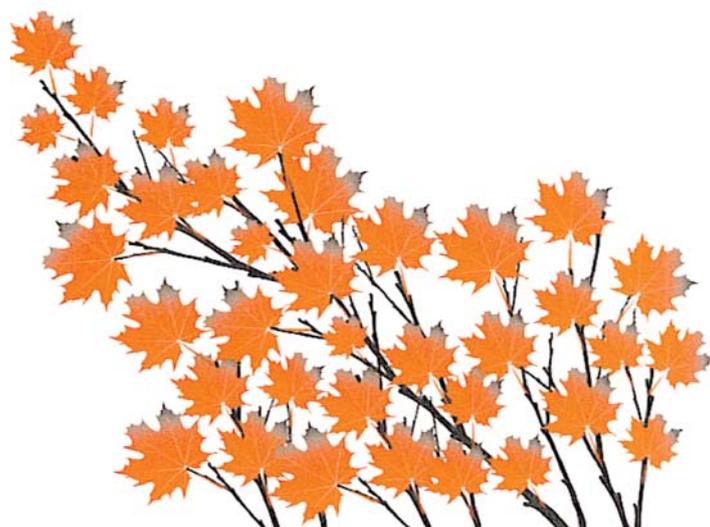
“ *DISTRIBUÉ GRATUITEMENT AUX ANCIENS COMBATTANTS* ”

MARS 2014

VOLUME 9 No : 1



*ILS NE VIEILLIRONT PAS
COMME NOUS QUI LEUR
AVONS SURVÉCU;
ILS NE CONNAÎTRONT
JAMAIS L'OUTRAGE
NI LE POIDS DES ANNÉES.
QUAND VIENDRA L'HEURE
DU CRÉPUSCULE
ET CELLE DE L'AURORE,
NOUS NOUS SOUVIENDRONS D'EUX*



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

PICARD Gérald, Tél: (819) 378-7640
gerald.picard@cgocable.ca

1er Vice-Président

COUTU Florent Tél: (819) 379-5612
fcoutu@hotmail.com

3e Vice-Président

BRIDGES Percy Tél: (819) 379-6329
percy.bridges@cgocable.ca

Trésorier

André Aubert, Tél:(819) 378-5543
andre.aubert@cgocable.ca

Officier des Effectifs

COUTURIER Jean-Paul, Tél: (819) 375-8858
jean.couturier@cgocable.ca

Sergent d'Armes

Marcel Delage, Tél:(819)840-8346
marcel.jacqueline@hotmail.com

Ex-Président

BRUNEAU Pierre, Tél:(819) 295-3173
pierre.bruneau@sympatico.ca

2e Vice - Président

POTHIER Serge Tél: (819) 375-2099
sergepothier@videotron.ca

Secrétaire

DAIGLE PATRICK, Tél: (819) 375-0162
padaigle@cgocable.ca

Officier des Relations Publiques

PINARD Jules Tél: (819) 379-1201
micheleallard@sympatico.ca

Officier d'Entraide

BELLE-ISLE Claude, Tél:(819) 293-8969
n.belle-isle@sogetel.net

Porte-Drapeau

PIDGEON Walter Tél: (819) 697-3815
wltr_pidgeon@ymail.com

(" ADRESSE NOUVEAU SITE WEB LÉGION ")

www.filiale35.ca

COMITÉ DU JOURNAL:

Collaborateurs:

André Aubert, Pierre Bruneau,

4 Tirages par année:

exemplaires -

Distribution du Journal

Membres en règle,

Responsables SQ, SM, GRC,

ENPQ, IPA, APPQ, APRSQ et

Commanditaires

Abonnement annuel : \$ (AD)

Dons acceptés

Publicité pour un an

Coût : (AD)\$

DEMANDE D'ADHÉSION :

(à compléter en lettres moulées)

___Nouveau membre, ___Renouvellement, ___Changement d'adresse

NOM: _____ PRÉNOM: _____

RANG: _____ MAT: _____

ADRESSE: _____ VILLE: _____

CODE POSTAL: _____ TÉLÉPHONE : () -

MILITAIRE: Retraité__ Actif__ Cadet__ Autres_____

POLICIER: Retraité__ Actif__ SQ__ SM__ GRC__ Autres__

DATE DE NAISSANCE: 19__/_/_/ DATE DE RETRAITE: 20__/_/_/

Faire parvenir votre contribution de 40.00\$ à :Jean-Paul Couturier, Manège Militaire, Gén. J.Victor Allard, 574 St-François Xavier, Trois-Rivières, Qc G9A 1R6

Libellez votre chèque à l'ordre de: Légion Royale Canadienne, Filiale 35

MOT DU PRÉSIDENT



L'imputabilité

Ceci est une piste de réflexion qui lorsqu'on s'y engage nous amène à se poser de sérieuses questions sur la responsabilité des décideurs politiques quant aux conséquences des décisions prises relativement au déploiement des forces canadiennes dans des pays étrangers.

Notre pays le Canada peut être fier du comportement de ses soldats qui sont déployés car, il sera acquis dès le départ, qu'ils feront le travail pour lequel ils furent envoyés et ce, au péril de leur vie ou d'en revenir handicapé physiquement ou intellectuellement. Ce don de soi implique impérativement un lien de confiance entre le soldat en mission et ses supérieurs hiérarchiques sans quoi il serait difficile de faire le travail demandé.

Lors de différents conflits, nous (les canadiens) avons eu à déplorer des pertes humaines chez nos valeureux soldats tout comme nous avons été heureux d'en revoir d'autres malgré qu'ils soient mutilés ou affligés d'un handicap. (post-traumatique). Nous sommes fiers d'eux, de ce qu'ils ont fait et de ce qu'ils sont. N'ont-ils pas livré la marchandise?

Maintenant, plusieurs d'entre eux ont des besoins spécifiques et le seul endroit où ils peuvent solliciter de l'aide c'est auprès du pouvoir politique qui n'a pas hésité à faire appel à eux pour répondre à l'appel des Nations-Unies. Le vétéran ne devrait pas avoir à se battre (encore une fois) pour avoir ce qui légitimement lui appartient ; le droit de vivre décemment et d'être considéré à son juste mérite, et c'est là que le mot '**imputabilité**' prend tout son sens pour ceux qui gouvernent notre pays. A leur tour de livrer la marchandise.

Gérald Picard, Président



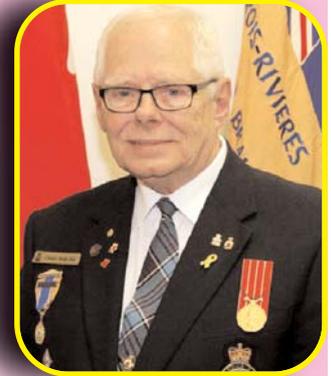
Serge Pothier

FONDS DU COQUELICOT

Vous avez besoin d'aide ou vous connaissez quelqu'un qui en a besoin, laissez-le nous savoir. Tous les dossiers seront traités confidentiellement et rapidement. Une aide ponctuelle que votre Légion place à votre disposition.

Serge Pothier,
2e Vice-Président
Responsable
Fonds du Coquelicot
(819) 375-2099
sergepothier@videotron.ca

Claude Belle-Isle,
Officier d'Entraide,
(819) 293-8969
n.belle-isle@sogetel.net



Claude Belle-Isle



ROBERT AUGER

DEMANDE DE MATÉRIEL (Légion)

Le camarade **Robert Auger** est le membre désigné de la Légion Royale Canadienne, filiale 35, pour vous procurer et vendre du matériel de la Légion tel qu'indiqué dans le catalogue qu'il possède et à votre disposition.

Vous pouvez le rejoindre en tout temps à son domicile, par Internet ou lors de différentes activités tenues par votre filiale.

Voici ces coordonnées; 3400 rue Louis Pasteur, apt. 711
Trois-Rivières, Québec, G8Z 4G6
Tél : (819) 379-4503

Adresse courriel : **bobauger@cgocable.ca**

CONNAISSEZ - VOUS CE LÉGIONNAIRE



Notre camarade **Gérald Fex** est né le 11 avril 1922 à Blind River en Ontario. Il aura donc 92 ans dans quelques jours. Il est le 4^{ième} d'une famille de sept(7) enfants (6 gars une fille). En 1920 son père, vient à Trois-Rivières pour travailler à la construction de la Canadian International Paper(CIP)et pour ensuite y être engagé. Voilà la famille Fex nouveaux résidents de Trois-Rivières.

Pour notre jeune, Gérald commence une vie bien organisée et remplie d'activités. Il complète ses études et se qualifie électricien. C'est avec ce métier qu'il va gagner sa vie après sa démobilisation des Forces Armées. Dès son jeune âge, avant et après la guerre, notre ami se distingue dans plusieurs disciplines au hockey, au curling, au golf et au saut en ski. On le dit particulièrement très compétitif remportant



Sa mère Évilda, Gérald et Françoise

entre autre une médaille de bronze (3^{ième} place) lors du « Intercolastic meet » tenue à Trois-Rivières. Fait à souligner;« il fabrique ses propres skis de compétition ». C'est lors de ses pratiques de ski que sa future épouse, **Françoise Doyon**, remarque notre jeune athlète. Il semble qu'elle fut probablement impressionnée par son talent de sauteur téméraire et sa fière allure. Les deux tourtereaux vont apprendre à mieux se connaître pour ensuite se marier et fonder une famil-



mars 1943, dans « The Canadian Infantry Corps, comme opérateur de canon anti-aérien et, suite à une blessure il est hospitalisé dans un hôpital à Toronto. À sa sortie d'hôpital, son état ne permettant plus qu'il soit envoyé au front, on le transfère à Newmarket comme instructeur. Étant parfait bilingue il est ensuite posté dans différentes bases militaires comme formateur.



le de quatre(4) enfants. (3 Gars 1 fille). Ce couple va vivre unis toute leur vie et offrir à leur famille le meilleur d'eux-même. Aujourd'hui, ils sont malheureusement séparés à cause de la terrible maladie d'Alzheimer qui affecte notre ami Gérald.

À l'âge de 20 ans, le 8 septembre 1942, il est appelé à servir dans les forces(N.R.M.A*) jusqu'en

Le 23 janvier 1946, il est démobilisé et retourne à la vie civile. Durant son service militaire, il a vécu des événements traumatisants qui sont gravés dans sa mémoire et le hanteront toute sa vie sans vouloir en parler. Ce sont des événements qu'il ne pourra jamais oublier et qu'il ne pourra plus jamais exprimés à cause de sa maladie. Lorsqu'il dit avoir été témoin de faits terribles et qu'il pleure on

CONNAISSEZ - VOUS CE LÉGIONNAIRE

devine que pour atteindre un homme qui avait une force de caractère remarquable, ces faits sont peut-être mieux de demeurer dans l'oubli. Depuis sa maladie, Gérald termine toujours et répète très souvent: « **AN HOLD SOLDIER NEVER DIES THEY JUST FADES AWAY** ».

Après sa libération des Forces, il travaille pour la St-Laurence Paper, Domtar et Kruger comme électricien jusqu'à sa retraite. Mais il demeure très actif et occupé à sculpter le bois et faire de la peinture, jouer au golf, au curling et faire de nombreux voyages avec son épouse Française.

Gérald Fex est légionnaire depuis 64 ans, Il s'est joint à la filiale 35 en 1960 et a occupé de nombreux postes à l'exécutif. Il a même été président en 1963 et 1964.

Je suis énormément fier d'avoir connu ce bon père de famille, vétéran et camarade légionnaire. Je l'ai rencontré à quelques reprises avec son fils **Daniel** lors des remises de paniers de Noël. J'aurais aimé le connaître plus tôt et devenir son ami. À 90 ans, il est droit comme un chêne. Son visage reflète la droiture, la franchise et la fierté.

Camarade Gérald Fex, c'est un honneur de te compter parmi nous à la Légion filiale 35.

***NRMA stands for National Resources Mobilization Act and was the Canadian statute that allowed for conscription of Canadians in WW2. It was for home defence only and when it was written but there was a modification that allowed them to be sent overseas.**

Texte du Camarade;

Jean Paul Couturier.



Sur la photo, il est écrit; **School of Instruction No:23 C.I. (B) T.C. Newmarket, March 1945. Gérald Fex est 7ième sur la rangée du bas.**



Lors d'un récent souper, les participants ont rendu hommage aux anciens présidents de la Légion Royale Canadienne, filiale No:35 de Trois-Rivières. On retrouve de gauche: à droite MM. Wilfrid Piché, Gérald Fex, Roger Gauthier, Robert Hennessy, Paul-Émile Piché, Bruno Faucher et Léo Yergeau.

LES CANADIENS EN CORÉE

Quand les canadiens pensent à la Corée, ils oublient souvent que l'engagement des Nations-Unies en Corée a commencé en 1947. Le Canada était représenté au sein de la Commission temporaire qui devait faciliter la tenue d'élections libre en Corée du Nord et en Corée du Sud. L'opération a réussi dans le Sud, mais le Nord a constitué la République démocratique populaire de Corée, sous la direction de Kum II-Sung.

En 1950, la Commission des Nations Unies craint le déclenchement d'une guerre civile. Le matin du 25 juin 1950, les Nord-Coréens envahissent le Sud. En très peu de temps, la Corée du Sud est entièrement occupée, sauf une petite région du sud-est de la péninsule, le périmètre de Pusan. Des troupes américaines et les restes de l'armée sud-coréenne tiennent bon; lentement, des contingents des Nations Unies venus de quelques seize pays commencent à arriver. Le troisième en importance, le contingent canadien, est mené par un bataillon du Princess Patricia's Canadian Light Infantry, le 2 PPCLI. La Marine royale du Canada est arrivée la première avec les NCSM Cayuga, Athabaskan et Sioux. L'Aviation royale du Canada affecte aux opérations son 426e Escadron (North Star), qui assurera des liaisons entre la base McChord (Washington) de l'aviation américaine et Tokyo. En décembre 1950, lorsque la contre-offensive des Nations-Unies en Corée du Sud atteint la frontière chinoise, l'Armée de libération populaire de Chine intervient. Les troupes de l'ONU sont refoulées jusqu'au 39e parallèle, au nord de Séoul. Le 2PPCLI entre en action à la mi-février 1951. En mai 1951, le reste de la 25e Brigade d'infanterie canadienne débarque à Pusan.

La guerre a continué, et trois formations canadiennes de la taille d'une brigade ont servi sous le commandement de l'ONU, pendant un an chacune. Les destroyers de la Marine royale du Canada placés sous le commandement des Nations Unies ont participé à différentes missions : blocus du littoral ennemi, opposition aux débarquements amphibies, couverture de porte-avions et bombardement des zones côtières occupées par l'ennemi. L'ARC, pour sa part, ne s'est pas contentée de fournir des avions de transports: 22 pilotes de combat canadiens ont servi dans la 5e Armée de l'air américaine et ils ont abattu ou endommagé 20 chasseurs ennemis.

À la fin des combats, le 27 juillet 1953, plus de 26,000 canadiens avaient servi en Corée, La guerre fut coûteuse: plus de 500 canadiens y ont été tués, sont morts des suites de blessures ou ont été victimes de maladie. Trois cent soixante-dix-huit (378) canadiens sont inhumés au cimetière commémoratif des Nations Unies de Tanggok, près de Pusan. Une plaque qui perpétue la mémoire des soldats morts au combat dont la sépulture est inconnue porte en partie les mots suivants: « Ils moururent avec des hommes d'autres pays en combattant pour le maintien des idéaux des Nations Unie ».

La Commission de l'armistice militaire de Commandement des Nations Unies (UNCMAC) a été créée après la signature de l'armistice. Le Canada y est représenté par un bureau de liaison depuis 1954. En 1980, l'attaché des Forces canadienne à Séoul est devenu le représentant canadien.

Tiré du livre « **Le Gardien de la Paix Canadien** » du **Colonel John Gardam OMM CD**
Florent Coutu



..... Le Premier Ministre **Louis St-Laurent** passe en revue une garde d'honneur de la 25ième: :Brigade d'Infanterie commandée par le Capt. **Harry Harkness**. Le Brigadier-Général **Jean Victor Al-** :**lard** l'accompagne...Corée 1954 : :.....

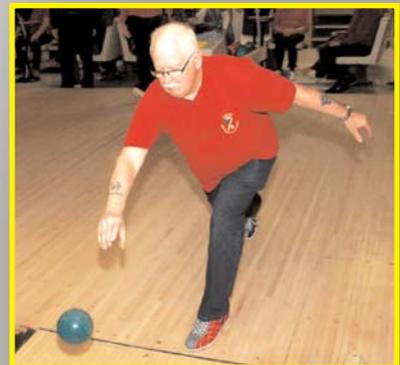
TOURNOI DE QUILLES

Le 8 février dernier se tenait à la Salle de quilles De Francheville le tournoi annuel (petites quilles) de la Légion royale canadienne, filiale no: 35 organisé par le 3ième vice-président le camarade **Percy Bridges** lequel, était assisté par les camarades **Gabriel Deshaies** et **André Aubert**. Ce tournoi était composé de dix(10) équipes de six(6) joueurs(ses) qui devaient compléter trois(3) parties sur différentes allées.

Ce fut une journée très agréable et amusante que les participants(es) ont bien apprécié. Plusieurs joueurs et joueuses ont excellé avec des pointages hors de l'ordinaire. Le plus haut simple est l'oeuvre de M. **Réal Dotingny** avec un pointage de **267** et le plus haut triple revient à Mme **Louissette Milot** avec un pointage de **603**. L'équipe gagnante était composée de **Jacques** et **Louise Hinse**, **Jean Desbiens**, **Pierrette Bellemare**, et de **Réal** et **Odette Dotingny** avec un pointage de **3292**.

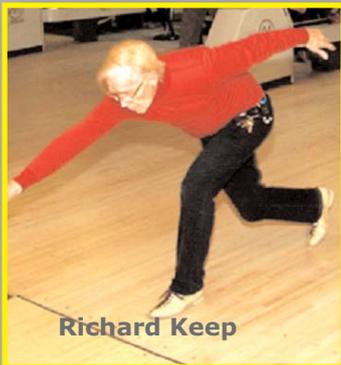


Je tiens à m'exuser pour les trois(3) autres équipes que je n'ai pu photographier dû au départ rapide à jouer. A. Aubert

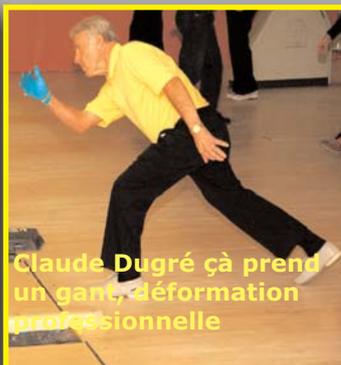


Un beau style n'est pas la résultante d'un pointage élevé hein! Constant

TOURNOI DE QUILLES



Richard Keep



Claude Dugré ça prend un gant, déformation professionnelle



Ben, comme à la Défense Nationale, on regarde la trajectoire après le tir !!!!!!!



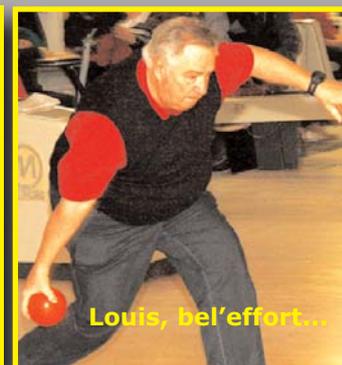
Notre Pauline est encore très alerte et du style.



Percy, comme au golf... un petit crochet à gauche !!!!!!!



Louisette Milot plus haut triple 603



Louis, bel'effort...

Après cette journée de grands efforts, tous(tes) les participants(es) ainsi que leurs conjoints(es) se sont rassemblés(es) pour prendre un succulent repas au Salon de Quilles lequel, était fourni par les **Buffets Massicotte**.



INVITATIONS



Vous êtes cordialement invité au concert gala-bénéfice pour le musée Militaire au 12e Régiment Blindé du Canada.

La 2e édition du concert regroupera 3 formations musicales. L'ensemble Vocalys sera accompagné de la Musique des Voltigeurs de Québec et du Corps des cornemuses et des tambours du 6e Régiment d'artillerie de campagne. De plus, Mme Natalie Rousseau, directrice générale de l'Orchestre symphonique de Trois-Rivières, a accepté d'être notre présidente d'honneur du concert.

Tous les détenteurs d'un billet VIP seront reçus au salon Amiens pour un cocktail qui se déroulera après le concert. Un tirage aura lieu pendant le cocktail et vous aurez la chance de gagner une oeuvre d'art d'une valeur de 450\$. Ce prix est une gracieuseté de la Fenêtre du centre d'immersion aux arts de Trois-Rivières. Pour vous procurer des billets VIP, vous pouvez vous présenter directement au manège militaire du lundi au vendredi entre 8h00 et 15h00. Vous pouvez aussi envoyer un chèque et vos billets vous seront envoyés par courrier ou en téléphonant au numéro ici-bas.

Si vous désirez assister au concert sans les avantages du billet VIP, il vous sera possible de vous procurer des billets "grand public" sur le réseau Ovation: www.ovation.qc.ca ou en téléphonant au manège. Prendre note que les billets grand public et pour étudiant ne donne pas accès au cocktail et au tirage.

Au plaisir de vous recevoir à la 2e édition du concert gala-bénéfice le **17 mai 2014**

Billets VIP: 50\$ par personne (disponible au manège seulement)
No de tél: 819-371-5290 ext 2739

Billets grand public: 35\$ par personne (disponible au manège ou sur le réseau ovation)

Billets étudiant: 20\$ par personne (disponible au manège ou sur le réseau ovation)
Tenue : Pour les militaires, no 2 ou 2B
Début du spectacle : 19h30

Sous la présidence d'honneur du
Lieutenant-général (ret) Michel Maissonneuve,
CMM CSM, CD,
Directeur des études au Collège militaire
royal de Saint-Jean, Qc

Le commandant
les officiers, les adjudants et sergents du
12e
Régiment blindé du Canada
(Trois-Rivières)

vous invitent cordialement à un dîner
régimentaire accompagné(e) afin de souligner le
143e anniversaire
du 12e Régiment blindé du Canada de
Trois-Rivières

et
le départ à la retraite du Colonel
François Chevrette, CD

et du Lieutenant-colonel
Jean-Marc Hamelin, CD

Le dîner aura lieu au
Manège-Général-Jean-Victor-Allard
situé au 574 rue St-Prançois-Xavier
à Trois-Rivières
samedi le 22 mars 2014
à 18h30 pour 19h00.

Coût: \$75 par personne

Tenue militaire: No 2 (: Mess Kit), No 2B
(Nœud papillon)
Tenue civile: De ville, Toxédo, Robe de soirée

Chèque à l'ordre du Mess Intégré 12e RBC(M)

R.S.V.P. avant le 14 mars 2014
Par téléphone au (819) 371-5290 poste 0
Courriel:
+info12rbcm-trois-rivieres@forces.qc.ca

LE PROCHAIN BUDGET ET LES VÉTÉRANS



LA LÉGION S'ATTEND À UN FINANCEMENT

DANS LES DOMAINES CLÉS

OTTAWA, ON, 04 février 2014 – La Légion royale canadienne en appelle au gouvernement fédéral pour qu'il mette fin aux discours et intervienne dans le prochain budget afin de remédier aux graves lacunes financières de la Nouvelle Charte des anciens combattants. Voilà déjà six ans que la Légion revendique des changements dans quatre domaines clés. « Lors du budget de 2013, la Légion a expressément été sollicitée alors que le gouvernement avait déclaré qu'il travaillerait avec nous... or, il est maintenant temps de passer à l'action », de dire M. **Gordon Moore**, président national de La Légion royale canadienne. Les enjeux qui demandent du gouvernement un règlement immédiat sont : L'Allocation pour perte de revenu doit être bonifiée à hauteur de 100 % du salaire pré-libération, être maintenue toute la vie durant et être calculée en fonction des gains projetés pour l'ensemble de la carrière du militaire;

Le montant maximum de l'Indemnité d'invalidité doit être augmentée, compte tenu de ce qui est accordé aux employés civils blessés qui se voient accorder des dommages-intérêts par les tribunaux; L'iniquité actuelle quant à l'Allocation pour pertes de revenus versée aux réservistes de classe « A » et de classe « B » (moins de 180 jours) ayant subi des blessures dues au service doit cesser immédiatement; Le Programme de funérailles et d'inhumation doit être amélioré et faire en sorte que les vétérans comptant parmi les plus faibles revenus – et donc les plus vulnérables – puissent recevoir des funérailles en toute dignité. En 2013, l'Ombudsman des vétérans a livré une série de rapports approfondis sur l'efficacité de la Nouvelle Charte des anciens combattants, dont l'essentiel ramenait aux indemnisations, la complexité et les contraintes liées aux programmes de réadaptation professionnelle pour nos vétérans blessés, et les soins apportés aux familles. Les rapports démontrent clairement, et de façon objective, que des améliorations sont requises aux programmes offerts en vertu de la Nouvelle Charte des anciens combattants pour faire en sorte que les vétérans et leurs familles puissent être capables de réussir leur transition de la vie militaire à la vie civile. « Le rapport indique clairement comment les programmes actuels de compensation financière négligent – et continueront de négliger – nos vétérans, à moins que le gouvernement ne prenne des mesures immédiates », de préciser M. Moore. Les discussions, les examens, les études ou les analyses sur ces trois enjeux ne sont plus requis. La Légion royale canadienne exhorte le gouvernement à prendre action dès maintenant. Ces mêmes enjeux ont été à l'avant-plan des revendications de la Légion, comme nous l'ont demandé les délégués à nos congrès nationaux de 2008, de 2010 et de 2012.

En mai 2013, le Groupe consultatif des anciens combattants, comprenant 20 organisations d'anciens combattants, a fait parvenir une lettre au ministre d'Anciens Combattants Canada en y soulevant des priorités similaires. Plus près de nous, en octobre 2013, le même groupe consultatif d'anciens combattants ont réitéré ces priorités au gouvernement. Le groupe a convenu à l'unanimité qu'il était temps que ce gouvernement ait son moment de gloire et saisisse l'occasion de faire ce qui est juste pour nos vétérans et leurs familles. Les groupes d'anciens combattants, le Comité consultatif de la Nouvelle Charte des anciens combattants, le Vérificateur général, le Comité permanent des anciens combattants et l'Ombudsman des vétérans, tous ont déclaré depuis 2006 que ce gouvernement se devait, de façon prioritaire, de résoudre les importantes lacunes financières liées à la Nouvelle Charte des anciens combattants.

« Le gouvernement a besoin de redonner à ces hommes et à ces femmes qui ont été blessés au service de notre pays, l'espoir d'un avenir meilleur et plus positif », a ajouté M. Moore. Tous les Canadiens et Canadiennes savent ce qu'ils ont sacrifié pour notre pays et ils ne méritent rien de moins. Chaque jour de délai par le gouvernement est une journée de trop où nos vétérans et leurs familles vivent sans un soutien financier adéquat. Sans ces changements, plusieurs vétérans feront face à un avenir sombre et à des difficultés financières. « En remédiant à ces lacunes financières, le gouvernement fera en sorte d'envoyer un message clair en démontrant qu'il demeure engagé envers la Nouvelle Charte des anciens combattants et le contrat social qui le lie à nos vétérans et à leurs familles », dit Moore.

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec M. **Bruce Poulin**, de la Direction nationale de La Légion royale canadienne, au **(613) 591-3335 poste 241** ou au **(613) 292-8760** (cell.), ou encore par courriel à **bruce.poulin@legion.ca**.

PANIERS DE NOEL



Vers la mi-décembre dernier un bon groupe de légionnaires de la filiale no:35, sous les instructions du responsable le camarade **Jean-Paul Couturier**, se sont réunis au restaurant Stratos sur la rue Ste-Marguerite à Trois-Rivières pour planifier la distribution des Paniers de Noel.

Lors de cette journée d'hiver quelques trente(30)paniers furent distribués à nos légionnaires aînés soient;



Robert Auger, Claude Dugré, Benoît Gonthier, Richard Duquet, Lucien Huot, Ray Konrad, Gerry Lemay, Marie-Pauline Morin, Jeanne M. Pinard, André Rousseau, Alain Faucher, Claude Baron, Gabriel Deshaies, Bruno Faucher, Fernand Lajoie, Marguerite Paquet, Marcel Auger, Gérald Fex, Raumont Lamothe, Raymond Larivière, Fernande Massicotte, Dan Boudreau, Roger Linteau, Jacques Rodrigue, Claude St-Laurent, Michel Biron, Pauline Paquette, Marie-Paule Pronovost, Raymond Corriveau et Robert Gauthier.



Raymond Lamothe et Jean-Paul Couturier



Le passe-temps de notre ami Raymond Lamothe ... le casse-tête



Roger Linteau avec son épouse



M. Raymond Larivière avec Jean-Paul Couturier et André Aubert

CALENDRIER DES ACTIVITÉS 2014



N.C.S.M RADISSON

12^e Régiment blindé
du Canada
Trois-Rivières



SER.	JOUR	DATE	LOCATION	ACTIVITÉ	TENUE
1*	Ven	3 jan	Resto #1	Déjeuner resto Stratos à 09h	Civile
2	Lun	13 jan	12 ^e RBC	Assemblée de l'exécutif (#1) et installation du comité du Homard #1 à 10h	Civile
3*	Sam	25 jan	NCSM	Assemblée générale (#1) à 14h suivie d'un goûter	Légion
4	Lun	3 fév	12 ^e RBC	Comité (#2) du Homard à 10h	Civile
5*	Ven	7 fév	Resto #2	Déjeuner resto Stratos à 09h	Civile
6*	Sam	8 fév	Salle quilles	PM de quilles à 13h (Salle de Francheville) suivi d'un souper endroit à déterminer	Rouge
7	Lun	10 fév	12 ^e RBC	Assemblée de l'exécutif (#2) à 10h	Civil
8*	Sam	1 mar	NCSM	Assemblée générale (#2) à 14h suivie d'un goûter Présentation (La Marine canadienne en 2014)	Légion
9*	Ven	7 mar	Resto #3	Déjeuner resto Stratos à 09h	Civile
10	Lun	3 mar	12 ^e RBC	Assemblée de l'exécutif (#3) à 10h	Civile
11	Lun	22 mar	12 ^e RBC	Comité du Homard (#3) à 10h	Civile
12*	Sam	29 mar	NCSM	Assemblée générale (#3) à 14h suivi d'un goûter	Légion
13*	Ven	4 avr	Resto #4	Déjeuner resto Stratos à 09h	Civile
14	Lun	7 avr	12 ^e RBC	Assemblée de l'exécutif (#4) à 10h	Civile
15*	Mar	8 avr	12 ^e RBC	Assemblée spéciale. Commémoration de Vimy à 19h (la vie dans les tranchés)	Légion
16*	Sam	12 avr	Pte du Lac	Cabane à sucre chez Dany à 12h (détails à suivre)	Civile
17	Lun	14 avr	12 ^e RBC	Comité (#4) du Homard à 10h	Civile
18*	Sam	26 avr	NCSM	Assemblée spéciale d'initiation à 14h suivie d'un goûter	Légion
19	Lun	28 avr	12 ^e RBC	Comité (#5) du Homard FINAL à 10h	Civile
20*	Ven	2 mai	Resto #5	Déjeuner resto Stratos à 09h	Civile
21*	Sam	3 mai	Salle DesOrmeaux	Party de Homards à 18h (invitations aux amis) salle DesOrmeaux secteur Cap.	Rouge
22*	Dim	4 mai	NCSM	Bataille de l'Atlantique à Trois-Rivières (détails à suivre)	Légion
23	Lun	12 mai	12 ^e RBC	Assemblée de l'exécutif (#5) à 10h	Civile
24*	Dim	25 mai	Cimetière	Cérémonie annuelle Cimetière St-Michel à 14h	Légion
25*	Ven	6 juin	Resto #6	Déjeuner resto Stratos à 09h	Civile
26*	AD	AD		Golf (location et détails à confirmer)	été
27*	Sam	9 août	Champlain	Méchoui chez Pierre et Louise	été

(*) Activité pour tous